



COMPOST'OND

La SCIC bio-déchets

PAR Anne de Beaumont,
Conseillère municipale de Firminy

Conseillère communautaire de Saint-Étienne Métropole



Parce qu'elle mobilise des valeurs citoyennes et écologiques et parce qu'elle entraîne l'adhésion des usagers privés, professionnels et publics, la plateforme de collecte de bio-déchets du territoire de l'Ondaine, près de Saint-Étienne, est une première du genre en France. Elle constitue un bel objet de curiosité qui ne demande qu'à être imité : une nouvelle façon de mettre en oeuvre de nouvelles formes d'économie circulaire, en connexion avec les besoins des professionnels. Le point avec une élue ayant contribué à son émergence.

La nouvelle plateforme de collecte est implantée sur la commune du Chambon-Feugerolles près de Firminy, à 15km de Saint-Étienne. S'il reste encore des travaux de finition à réaliser, déjà dix-neuf clients ont signé une convention. Anne de Beaumont, ancienne présidente de la Commission Déchets de l'agglomération stéphanoise, a contribué à donner vie à ce projet prometteur.

L'élue municipale revient sur la dynamique qui a permis de développer le projet : « Au départ, il y a l'initiative du lycée horticole Montravel de Villars qui a mis en place, à des fins pédagogiques, une plateforme de compostage « test » en 2010. Cet espace de collecte a été ouvert à ses voisins immédiats : établissements et

cantines scolaires, espaces verts des communes voisines, paysagistes locaux... Ces utilisateurs, publics et privés, ont plébiscité ce projet, apprécié autant pour le service de proximité que pour sa production d'un compost de grande qualité. Grâce à ce succès, le promoteur de cette plateforme, René Roux, a proposé la création d'un second point de collecte au bénéfice du territoire voisin de l'Ondaine qui réunit les communes voisines de Firminy. »

Les enjeux du projet

- 1 Objectif local : viser un rayon maximum de 10 à 15 km afin de réduire les transports de déchets.
- 2 Promouvoir une offre alternative et citoyenne en proposant une réponse concrète, efficace et à taille humaine.
- 3 Se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation de janvier 2016 qui oblige tous les gros producteurs de bio-déchets (restauration collective ou hospitalière, EHPAD, lycées collèges, cafétérias, restaurants d'entreprises et inter-administratifs ...) à les trier pour les valoriser, via une filière de méthanisation ou de compostage.

Surface nécessaire

En moyenne, 1m² par tonne entrante : la surface directement utile pour le compost ainsi qu'un petit local technique et administratif, un chemin d'accès, un pont bascule et une zone de retournement des véhicules.

Il faut prévoir aussi une aire pour la réception et le stockage des végétaux non broyés.



Anne de Beaumont

Conseillère municipale de Firminy
adebeaumont@free.fr

Le budget

Une plateforme coûte environ 200 000 € pour 2 000 tonnes traitées, un coût dérisoire pour un outil qui fonctionnera au moins 20 ans. La tonne traitée reviendra à 10 € et produira un terreau d'excellente qualité.

La collecte revient à 30 000 € par an pour 2 000 tonnes, soit 15 € la tonne.

La collecte et le traitement des déchets sont facturés aux clients ce qui permet d'approcher l'équilibre financier et d'envisager la création d'un second emploi.

Aller plus loin

Collecter aussi les cartons et papiers des gros producteurs de bio déchets : tant qu'à collecter les bio-déchets, le véhicule peut ramasser aussi les cartons qui représentent un vrai volume compliqué à gérer dans les lycées, les EHPAD...

Impliquer les habitants en lançant des animations tous les six mois pour encourager les habitants à broyer leurs déchets verts.

Essaimer d'autres plateformes du même style sur le sud et l'est stéphanois, le Gier et le Pilat, et créer un maillage du territoire avec des plateformes locales à taille humaine et contrôlées par les citoyens.

Étapes et conseils

1 Création d'une société coopérative d'intérêt collectif, « COMPOST'Ond », avec 3 collègues : celui des producteurs de déchets alimentaires autour de l'hôpital de Firminy, celui des producteurs de déchets verts (avec les paysagistes privés) et celui des citoyens (avec le soutien financier des CIGALES locales d'Ondaine et de Pilat).

2 Recherche de financement : avec obtention de 70 000 euros de l'ADEME et 30 000 euros de la Région Rhône Alpes et mobilisation de deux emprunts de 140 000 euros auprès de banques et de « Loire active », fonds territorial associé à France Active. Pour Anne de Beaumont : *« Compost'Ond se trouve dans un profil proche de celui d'une start-up en quête de fonds pour investir rapidement : ce multi-sociétariat est donc un atout plus à même de rassurer les organismes bancaires. »*

3 Concertation et fidélisation : *« Il a fallu prendre le temps de définir le meilleur emplacement en prenant en compte les impératifs logistiques, sans négliger les questionnements, parfois les craintes, des élu-es locales/aux et des riverains, »* précise Anne de Beaumont. Sans attendre le choix définitif, et pour répondre aux exigences de la nouvelle réglementation, les déchets ont été provisoirement traités par la plateforme du Lycée Montravel, ce qui a eu pour effet d'accoutumer les nouveaux utilisateurs.

4 Patience et persévérance : l'élue précise que *« s'il a fallu endurer certaines longueurs dans les procédures administratives, dépasser les clivages partisans, une grande résistance idéologique liée à des a priori théoriques et les risques de recours, force est de constater que l'aspect novateur a reçu le soutien d'élus qui se sont senti concerné-es par ses enjeux. »*

Comment ça se passe sur un site de collecte ?

L'hôpital de Firminy a pu mobiliser tous ses soignants afin de réaliser le tri des déchets alimentaires entre le compostable, le recyclable et le non-recyclable. Ils sont invités à mettre les bio-déchets dans des sacs en plastique compostable. Ces sacs sont ensuite centralisés dans des containers « Compost'Ond » qui sont collectés deux fois par semaine par un véhicule de Compost'Ond.

Ce tri plus précis a aussi permis de travailler pour réduire le gaspillage alimentaire et de décider de fournir un pain de meilleure qualité. Bientôt une seule collecte hebdomadaire sera suffisante !

Publié par la FEUE en janvier 2017 ★ Responsable de la publication : Catherine HERVIEU, présidente de la FEUE ★ Responsable de la rédaction : Arnault COSTILHES, directeur ★ Coordination : Catherine CANDELER, membre du bureau de la FEUE & Magali DEVAL, chargée de mission ★ Avec l'appui de : René ROUX, gérant de la SCIC Compost'Ond

[PUBLI-INFO]



la formation des élu-es est assurée par le Cédis

www.cedis-formation.org